CANTON D'AULT

Ault - L'érosion de la falaise se poursuit

Quatre-vingts familles menacées

Face au recul de la falaise, avec l'érosion provoquée par la mer, quatre-vingts habitations et commerces sont menacés. Leurs habitants pourraient être amenés à déménager.

A plus ou moins long terme, 80 habitations d'Ault sont menacées par l'érosion continue de la falaise. Quatre-vingts demeures que leurs habitants vont devoir quitter dans un délai oscillant de quelques années à plusieurs décennies. L'information n'est pas nouvelle le a été dévoilée il y a plus de 12 ans lors de la présentation et de l'approbation du plan de prévention risque inonplan de prévention risque inon-dation (PPRI). Elle risque pour-tant de trouver un nouvel écho au fur et à mesure du temps passant. C'est pour cette raison que le syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral avait dé-pêché deux de ses collaboratri-

d'Ault. Le but : accélérer et am-

ZAC du Moulinet

Pour organiser une nouvelle stratégie de développement de la commune aultoise, des enquêtes et des études ont été lancées depuis 1999. Après l'approbation du PPRI en 2001, puis l'acquisition en 2003 du site du Moulinet, des études pré-opérationnelles pour la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur ce même site entre 2007 et 2012 ont été ouvertes. Dans le même que le syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral avait dé-peché deux de ses collaboratri-ces vendredi matin en mairie veloppement de la commune

autour d'un recul de la falaise était mise en place tout comme le dépôt d'un programme d'action prévention des inondations (PAPI). En mars 2012, ce dernier était labellisé, tout en donnant la priorité à l'étude stratégique, condition sine qua non au soutien financier des parrenaires institutionnels compte tenu de l'évolution de la législation nationale et européenne en matière de trait de côte. Le projet a été retenu. Seulement cinq existent en France et Ault en fait partie.

Aujourd'hui donc, tout est autour d'un recul de la falaise

Aujourd'hui donc, tout est réuni pour permettre le phasage de recomposition de la ville. Place désormais à la recherche de financement.
"Il faut une vision raisonnée et
intégrée de l'aménagement",
prône le rapport du syndicat
mixte Baie de Somme grand littoral Picard. "Il y a degré d'urgence puisque l'étude menée par
le réseau d'observatoire a permis
de recalculer la vitesse du recul de
falaise vive. Il a été revu à la
hausse passant d'une moyenne hausse passant d'une moyenne de 40 à 70 centimètres par an. Le scénario Belvédère consiste au re-pli progressif de l'urbanisation si-



Une falaise qui s'écroule menaçant des habitations, un ancien casino en danger face à la mer, c'est tout un réaménagement urbain qui est nécessaire.

c'est tout un réaménagement urbain qui est tuée au pic de la falaise vive d'Ault".

Des réunions d'informations vont être mises en place, des rendez-vous mensuels seront fixés pour permettre aux habitants des zones concernées de se rencontrer.

"80, c'est beaucoup"
"Oui, 80 maisons, c'est beaucoup", ne se cache pas Gaelle Schauner, directrice du syndi

nécessaire.

très difficile. C'est vrai que l'on a une belle ville mais avec la mer, il y a aussi des incoménients".

Une requalification urbaine et paysagère est également envisagée. Différents travaux et études (travaux de viabilisation, salle communale et culturelle, projet hôtelier) vont être lancés d'ici 2014. Ault nouveau est vraiment sur les rails.

Vincent Bény

Vincent Bény

E. Maquet attentif

Conseiller général du canton d'Ault, Emmanuel Maquet est bien évidemment très attentif à ce dossier. "On a maintenant une vraie stratégie. La validation des différents projets est une réponse aux institutionnels et aux habitants de la commune. Il faut que les Aultois s'en imprègnent et y adhèrent. Je comprends que quitter sa maison est dramatique pour tous mais une bonne gestion de l'ensemble des opérations permettra à Ault de se développer. Ce type de dossier correspond tout à fait à la vie des communes du littoral".